

## TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Directeur***Table des matières*

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Introduction .....  | 1           |
| I. Programme de recherche.....  | 1           |
| 1. Dialogue social, gouvernance et résultats socio-économiques .....  | 1           |
| 2. Solutions durables en matière de migration.....  | 3           |
| 3. Les effets du changement technologique et de la restructuration industrielle<br>sur la demande de main-d'œuvre enfantine ..... | 5           |
| II. Programme d'éducation et de diffusion .....   | 7           |
| 1. Dialogue.....  | 7           |
| 2. Education .....  | 10          |
| 3. Partenariats avec des universités.....   | 12          |
| 4. Publications et diffusion .....  | 14          |
| Annexe .....  | 15          |

## Introduction

1. Sur la base du programme et budget pour 2004-05, l'Institut s'est concentré sur deux grands programmes – le *Programme de recherche* et le *Programme d'éducation et de vulgarisation*. Le présent rapport décrit les activités menées depuis septembre 2003 et récapitule les résultats importants.

## I. Programme de recherche

2. L'objectif, à terme, du Programme de recherche de l'Institut est de jeter les bases analytiques des politiques relatives au travail décent. Au cours de la période considérée, trois projets de recherche ont été menés: le premier analyse les processus et les institutions de dialogue social et leur impact sur la situation socio-économique de certains pays; le deuxième porte sur la recherche de solutions viables en matière de migration; le troisième examine les effets des changements technologiques et de la restructuration industrielle sur la demande de main-d'œuvre infantine.

### 1. Dialogue social, gouvernance et résultats socio-économiques

3. Ce volet du Programme de recherche est axé sur les thèmes du dialogue social et de la gouvernance participative, qui sont liés, et sur leur impact sur la situation socio-économique. La recherche, en l'espèce, a principalement été conduite en interne (sans faire appel à des chercheurs externes), les compétences et l'expertise cumulées au cours des dernières années ayant été exploitées. Afin de renforcer les compétences et le potentiel de jeunes chercheurs, un certain nombre d'entre eux ont été étroitement associés aux travaux de fonctionnaires plus expérimentés.
4. Le dialogue social et la gouvernance participative sont, l'un comme l'autre, des formes d'élaboration de politiques dans le cadre desquelles les choix collectifs ne sont pas simplement imposés par des acteurs institutionnels selon le principe hiérarchique; les décisions à prendre sont examinées et négociées par les acteurs privés comme par les acteurs publics. Il existe une différence manifeste entre la notion plus récente de (bonne) gouvernance et celle plus traditionnelle de dialogue social; elle réside dans le type d'acteurs privés et de domaines d'action visés. Le dialogue social est tripartite et se rapporte aux politiques du travail et aux politiques sociales. La gouvernance participative est, en général, multipartite, c'est-à-dire qu'elle met en jeu une plus grande diversité d'acteurs, y compris des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG). Sur le plan conceptuel, les activités de recherche menées par l'Institut visent à constituer un modèle théorique commun permettant de concilier les notions de gouvernance participative et de dialogue social. Du point de vue concret, elles visent à déterminer dans quels domaines d'action et quelles circonstances socio-économiques la démarche participative donne de meilleurs résultats que d'autres processus de prise de décisions.
5. Les recherches ont porté sur l'examen des structures de gouvernance participative qui fonctionnent réellement et les chercheurs se sont efforcés de découvrir si les gains théoriques sur le plan de l'efficacité et de l'équité existent bel et bien. Un document de l'Institut, fondé sur l'étude de plusieurs forums participatifs en Afrique du Sud ainsi que sur des documents relatant d'autres expériences, conclut que l'impact de la participation de la société civile en matière d'élaboration de politiques publiques n'est, dans la plupart des cas, que symbolique. Les organisations de la société civile les plus efficaces sont celles qui

ont la capacité à la fois de mobiliser et de négocier. Lorsqu'elles fonctionnent de manière optimale, ces organisations intègrent de nouvelles valeurs et maintiennent les acteurs institutionnels en éveil. Cette capacité peut être amoindrie si les organisations de la société civile limitent leur action à une participation institutionnalisée. Ces conclusions ont été examinées dans divers contextes, notamment l'Institut universitaire européen de Florence, l'Université de Genève, l'Université George Washington à Washington, DC, l'Institut Max-Planck à Cologne ainsi qu'à l'occasion du séminaire de l'Institut sur la recherche. De toute évidence, le bien-fondé de ces conclusions devra être confirmé par les résultats de l'étude d'autres processus participatifs. Toutefois, elles semblent introduire une note de circonspection dans un débat qui, tout en soulignant les vertus abstraites des processus de gouvernance participative, a toujours été très vague sur leur fonctionnement et leurs résultats concrets.

6. Les recherches en cours sur l'élaboration de politiques dans un cadre participatif au niveau de l'Union européenne semblent aboutir à des conclusions analogues. L'Union européenne a récemment mis en place toute une gamme de forums participatifs. Les recherches de l'Institut ont été axées sur le forum plurilatéral européen sur la responsabilité sociale des entreprises. Ce forum diffère des autres en ce que le rôle joué par les ONG sociales transnationales ne se limite pas à la consultation et à la fourniture d'informations. En fait, ces acteurs sociaux participent avec les autres partenaires sociaux (sur une base égalitaire) à des délibérations et à des négociations visant à créer un cadre réglementaire pour la responsabilité sociale des entreprises. Les études effectuées à ce jour font apparaître que la technique du «négocier ou affronter la législation», utilisée par le passé pour inscrire de nouvelles questions à l'ordre du jour des questions sociales et du travail dans l'Union européenne, est désormais aussi appliquée dans le domaine du développement socialement durable, dont la responsabilité sociale des entreprises est une des composantes. Les ONG transnationales sont encouragées à coordonner leurs activités ainsi qu'à participer effectivement au «dialogue civil» au niveau de l'Union européenne. Cependant, les gains en matière d'efficience et d'équité, vantés par les théories sur l'élaboration des politiques dans un cadre participatif, restent à démontrer. Le forum suit son cours, mais les faits montrent que les délibérations cordiales n'aboutissent pas nécessairement à des résultats concrets. Les acteurs sont censés échanger des informations plutôt que négocier; la possibilité de mettre en place une réglementation contraignante sur la question à l'étude est implicitement abandonnée.
7. L'Institut a également mené des recherches sur le fonctionnement des pactes territoriaux pour l'emploi en Italie et en Irlande. Cette étude est résumée dans deux documents de l'Institut, à paraître. Les pactes territoriaux ont pour objet de créer des emplois dans des zones à fort taux de chômage et sont directement subventionnés et supervisés par les autorités tant nationales qu'européennes. Divers acteurs sociaux, parmi lesquels les partenaires sociaux mais aussi les ONG et d'autres organisations de la société civile, prennent part à leur élaboration et, plus souvent, à leur mise en œuvre. Ces pactes ont suscité beaucoup d'attentes et ont été salués comme une nouvelle forme de démocratie, capable de concilier la participation directe des citoyens et l'adoption de politiques efficaces. Les faits attestent que les pactes territoriaux permettent souvent de mobiliser les énergies de localités entières pour le règlement de problèmes communs. En particulier, les pactes territoriaux semblent rendre l'administration publique plus attentive et réactive aux besoins des petites et moyennes entreprises et des coopératives sociales. Toutefois, les recherches montrent également que si moult informations sont mobilisées dans ces réseaux sociaux, l'information émane souvent des niveaux inférieurs de l'administration publique qui prennent part au processus et non des acteurs de la société civile.
8. La recherche sur le dialogue social et les résultats socio-économiques a été axée sur le problème de la mise en œuvre de la notion de dialogue social et des éléments qui la composent ainsi que sur une enquête économétrique fondée sur les mesures disponibles.

Sur la base de ses connaissances et de l'expertise accumulée depuis plusieurs années, l'Institut a organisé un séminaire sur «Le dialogue social et les résultats socio-économiques», dans le cadre du Forum des partenaires sociaux qui s'est tenu à Ouagadougou en septembre 2004. Le séminaire a essentiellement porté sur la possibilité d'appliquer à l'Afrique des recettes élaborées pour les pays industrialisés et il a réuni des représentants des partenaires sociaux d'un certain nombre de pays africains.

9. La plupart des travaux de l'Institut sur le dialogue social visent à concevoir et à produire des indicateurs mesurables, en particulier pour les pays en développement qui ne disposent que de très peu d'informations à l'heure actuelle. Un travail méthodologique est en cours pour extraire des informations structurées des rapports du BIT. Un récent ouvrage de l'Institut documente les résultats d'une analyse quantitative de la relation qui existe entre la coordination de la négociation collective et le chômage dans les pays de l'OCDE de 1960 à 1998, compte tenu des facteurs macroéconomiques et des autres institutions du marché de l'emploi ainsi que des institutions monétaires. Contrairement à ce que l'on peut lire dans de nombreux documents et à ce que les principales institutions financières internationales préconisent en matière d'orientation, le document conclut que les institutions du marché du travail n'ont pas d'effet d'augmentation évident du chômage mais qu'en revanche les politiques macroéconomiques restrictives jouent un rôle plus important. En ce qui concerne la coordination de la négociation collective, le document ne conclut pas à un effet d'augmentation du chômage mais plutôt à un effet de diminution de celui-ci, abstraction faite des effets fixes (et invariables dans le temps) propres à un pays donné.
10. Dans l'immédiat, les travaux méthodologiques vont se poursuivre afin de permettre la mise en œuvre de la notion de dialogue social, de même que l'analyse économétrique de la relation entre le dialogue social et la mesure des résultats socio-économiques. En outre, des études de cas concernant des pays en développement feront partie de l'analyse, comme indiqué dans le programme et budget pour 2004-05. Dans le domaine de la gouvernance, l'Institut achèvera l'étude sur la gouvernance participative dans l'Union européenne et continuera à examiner les forums d'élaboration des politiques dans un cadre participatif à divers niveaux, en se concentrant notamment sur les cas considérés comme des réussites en vue de comprendre la relation entre le processus et le résultat.

## 2. Solutions durables en matière de migration

11. L'élaboration du projet de l'Institut sur les solutions viables en matière de migration s'est poursuivie en 2003. Ce projet associe recherche et dialogue dans le contexte d'ateliers, de séances d'imagination collective et d'exposés sur la migration. L'approche adoptée a été affinée à la lumière des commentaires formulés au cours de la 45<sup>e</sup> session du Conseil ainsi que des conclusions de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation et des conclusions adoptées par la Commission des travailleurs migrants à la session de la Conférence internationale du Travail de 2004.
12. Dans sa phase initiale, le projet était axé sur la migration des personnes hautement qualifiées et sur la migration temporaire, considérées comme les deux formes courantes de flux migratoires augmentant le plus rapidement. En 2004-05, il a été décidé que l'attention se porterait sur le rôle des acteurs n'appartenant pas à la sphère publique et leur interaction avec les institutions publiques (au sens large) – la raison d'une telle approche étant que l'on ne peut parvenir à des résultats viables que si les intérêts de tous les acteurs sont pris en compte et respectés. L'analyse a notamment porté sur le rôle que peuvent avoir, en ce qui concerne la gestion des migrants: i) les migrants eux-mêmes (les communautés de la diaspora); ii) les établissements d'enseignement supérieur; iii) les agences de recrutement privées, les entreprises de transport, etc.

13. Un bref article, intitulé *The protection of illegally employed foreign workers: Mission impossible?*, a été rédigé en complément des travaux de l'Institut sur la migration temporaire, qui avaient été axés sur les questions de protection. Cet article est paru dans *Intereconomics* (vol. 39, n° 1, janv./fév. 2004). Il analyse les instruments juridiques internationaux et les droits qu'ils confèrent, les réalités économiques et les structures incitatives qui empêchent leur application. L'argument mis en avant est qu'il n'est possible de mettre en place des solutions durables que si les mesures d'incitation économique, les droits et les obligations sont en conformité. Le document est également l'occasion de diffuser des informations sur les normes de l'OIT.
14. Une réunion d'experts intitulée «Migration et développement – Travailler avec la diaspora» s'est tenue les 3 et 4 mai 2004 à Berlin, co-organisée avec l'Agence allemande de coopération technique (GTZ). Les participants à la réunion se sont penchés sur le rôle des communautés formées par la diaspora dans le développement de leur pays d'origine. Ils ont aussi examiné comment la coopération internationale pour le développement peut contribuer à une meilleure utilisation des ressources de la diaspora. Cette réunion a permis l'instauration d'un dialogue entre les représentants des communautés de la diaspora, des pays d'origine, des institutions pertinentes, des organisations nationales et internationales et non gouvernementales intéressées et des milieux universitaires. Il en est sorti des propositions concrètes (concernant notamment les envois de fonds dans le pays d'origine) et de nouvelles idées sur la façon dont les agences de développement peuvent canaliser les ressources de façon optimale pour rendre les activités générées par la diaspora plus efficaces. Les représentants des communautés issues de la diaspora et des pays d'origine ont partagé leurs données d'expérience, et des récits très intéressants de création d'entreprises novatrices et de mesures de facilitation des investissements ont été faits. Le point fort de cette réunion a été la présence de migrants. Les documents de la conférence ont été publiés en anglais et en allemand. On trouvera de plus amples informations sur cette réunion et ses résultats à l'adresse suivante: [www.gtz.de/migration-and-development/](http://www.gtz.de/migration-and-development/).
15. En ce qui concerne la migration et le développement, l'Institut a produit d'autres documents. Premièrement, un document de travail intitulé *Migration and development: Toward sustainable solutions*, qui souligne que la migration peut être un instrument de développement et que le développement peut affecter les schémas migratoires. Le document fait ressortir la grande différence entre les bases théoriques du commerce et celles de la migration et son incidence pour les régimes migratoires. La théorie de l'avantage comparatif justifie le libre échange. Toutefois, il n'existe pas de base conceptuelle pour des systèmes migratoires ouverts et il n'existe pas de prescriptions précises concernant un niveau optimal de migration. Lorsque l'on cherche à mettre en place un système de gestion des migrations, l'approche hiérarchique de la base au sommet semble plus prometteuse que l'inverse. Le dialogue est un élément capital qui permet d'évaluer de façon fiable les avantages et les inconvénients inhérents à la migration tout en assurant la protection des migrants. Deuxièmement, trois documents de travail sur les aspects politiques de la diaspora et les envois de fonds des migrants au Canada, au Mexique et en Thaïlande font actuellement l'objet d'une révision en vue d'une publication de l'Institut.
16. Une autre question, qui fait actuellement l'objet d'une analyse sous l'intitulé «Universités: portes d'entrée de l'immigration», concerne le rôle que jouent aujourd'hui les établissements d'enseignement supérieur en matière de politique migratoire et les répercussions tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine. L'OIT se préoccupe depuis longtemps des travailleurs qui partent à l'étranger pour trouver un emploi, et les recherches concernant la migration des étudiants étudient ce problème en amont. Le point le plus important est que la migration internationale des étudiants est un phénomène en hausse, qu'il convient de surveiller étroitement pour déterminer son incidence sur le

marché du travail. Il est également nécessaire de comprendre les répercussions de ce phénomène pour le marché du travail tant des pays d'origine que des pays d'accueil. Un document de travail sur ces thèmes est en cours de préparation pour publication et un article intitulé: *Globalization and higher education: The migration of students from developing countries to Western Europe* devrait figurer dans un ouvrage intitulé *The ILO and the Social Aspects of Globalization*, publié chez Kluwer Law International.

17. Dans le cadre du projet de l'Institut, il a été décidé de consacrer davantage de ressources à la question de l'évolution des schémas migratoires. Le document qui traite de cette question examine les intérêts privés (agences de recrutement et entreprises de transport) qui contribuent au déplacement des personnes d'un pays à l'autre. Certaines questions se posent, notamment de savoir si les initiatives privées récentes pour organiser le processus de migration tiennent compte de l'intérêt des migrants; si elles sont favorables au développement; et, si tel n'est pas le cas, comment faire en sorte qu'elles soient plus efficaces et équitables. Une réunion traitant de ces questions est prévue au printemps 2005. Les conclusions que cet élément du projet permettra de tirer devraient fournir des éclairages sur les meilleures pratiques en matière d'agrément et de supervision des agences de recrutement et de sous-traitance; ce sera là une importante contribution au recueil de directives pratiques concernant les meilleures pratiques qui a été préconisé à la session de la Conférence internationale du Travail de 2004 (voir les paragraphes 24 et 25 des conclusions concernant l'approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, 92<sup>e</sup> session de la Conférence, *Compte rendu provisoire* n° 22).

### 3. Les effets du changement technologique et de la restructuration industrielle sur la demande de main-d'œuvre enfantine

18. Beaucoup de documents indiquent que le changement technologique a grandement influé sur la réduction de la demande de main-d'œuvre enfantine dans les pays aujourd'hui développés. De fait, cela tient à la mécanisation des tâches non qualifiées auxquelles étaient essentiellement affectés des enfants. Le projet de l'Institut vise à mener des recherches concernant la demande de main-d'œuvre enfantine en rapport avec le changement technologique dans les économies en développement, notamment parce que cette question n'a pas reçu beaucoup d'attention dans les débats actuels. L'une des questions essentielles abordées portera sur l'incidence du changement technologique et de la restructuration industrielle non seulement sur l'emploi d'enfants mais également sur l'emploi et la rémunération des travailleurs adultes qualifiés et non qualifiés. Par exemple, certaines études porteront sur les pertes d'emplois dues au changement technologique, qui annulent les effets de l'expansion des marchés. On s'intéressera également à la dynamique du développement, en ce sens que l'amélioration de la productivité du travail contribue à l'augmentation des revenus et, partant, rend la famille moins dépendante des revenus des enfants.
19. Ce projet revêt un intérêt particulier pour les pays en développement, parce que ces derniers connaissent aujourd'hui une mutation technologique et une restructuration industrielle accélérées. Ces changements s'opèrent en même temps que la libéralisation économique et que la concurrence au niveau mondial, qui offrent à ces pays des ouvertures sur les marchés étrangers mais les exposent, par ailleurs, à la menace de concurrents étrangers. Le projet a été lancé en Inde et s'articule autour de cinq études, portant sur un secteur d'activité précis, qui traitent des éléments déterminants de la relation entre le changement technologique et la demande de main-d'œuvre enfantine. On s'intéressera au changement technologique au sens large, c'est-à-dire, y compris l'organisation de la production et la restructuration industrielle, la diffusion des technologies existantes, la mécanisation et les modifications apportées aux processus de production et aux produits.

Le projet examinera également les changements concernant l'échelle de production, la tendance accrue à une intégration verticale de la production (le fait de combiner les processus de production en plus ou moins grand nombre dans un même établissement) et l'organisation plus efficace des technologies existantes. Cela entraîne souvent une modification de la structure de production, qui passe, de petites unités informelles où la main-d'œuvre enfantine est habituellement concentrée et où la qualité des produits tend à être médiocre, à des unités de production plus modernes et plus vastes, où l'on recourt beaucoup moins au travail des enfants et où la qualité du produit est supérieure.

**20.** Schématiquement, quatre liens de cause à effet entre le changement technologique et la restructuration industrielle, et la demande de main-d'œuvre enfantine sont mis en avant:

- i) la mécanisation de la production, qui entraîne le remplacement des travailleurs non qualifiés par des machines et réduit, de ce fait, la demande de main-d'œuvre enfantine (non qualifiée);
- ii) tous les changements technologiques qui favorisent les travailleurs qualifiés et réduisent, de ce fait, la demande de main-d'œuvre enfantine; ces changements entraînent le remplacement d'enfants par des adultes;
- iii) les restructurations industrielles associées à une diminution des emplois dans les petites unités informelles par opposition aux grandes entreprises modernes. Cela réduit la demande de main-d'œuvre enfantine, laquelle est concentrée dans les petites unités informelles;
- iv) le changement technologique concrétisé par les produits importés à coût de fabrication moindre et/ou de qualité supérieure, qui peut aboutir à une baisse de la production et de l'emploi, notamment dans les petites unités informelles où se concentre la main-d'œuvre enfantine.

**21.** Les points i) et ii) se réfèrent aux changements technologiques dans les entreprises. Diverses mesures visant à faciliter ce changement pourraient être adoptées pour réduire la demande de main-d'œuvre enfantine, et s'accompagner de politiques visant à s'assurer du bien-être des enfants qui ont perdu leur activité professionnelle. Pour augmenter l'intérêt des études sur les différents secteurs d'activité, l'accent sera mis sur la situation dans les petites unités informelles, où la main-d'œuvre enfantine est concentrée, et celles qui existent lorsque d'autres technologies ont été adoptées par des petites unités informelles. Les secteurs d'activité où les possibilités de changement technologique semblent peu probables présentent également un intérêt – comprendre les causes déterminantes des succès et des échecs et comment cela varie d'un secteur à l'autre.

**22.** Les points iii) et iv) se réfèrent à des changements de l'ordre de la transformation, pour lesquels il est plus difficile d'envisager des mesures de réduction de la demande de main-d'œuvre enfantine. Garantir le bien-être des enfants et des familles pauvres demande néanmoins une compréhension de cette dynamique si l'on veut pouvoir concevoir des politiques qui garantissent que les travailleurs qui perdent leur emploi ne sont pas contraints, de ce fait, à trouver des activités professionnelles encore pires.

**23.** Ce projet est mené à bien en collaboration avec le Centre for Operations Research and Training (CORT) situé à Baroda, Gujarat, et avec Richard Anker, ancien fonctionnaire du BIT, doté d'une grande expérience dans le domaine du travail des enfants et dans la conduite d'enquêtes. Les études portant sur le secteur industriel sont entreprises par d'éminents chercheurs basés au V.V. Giri National Labour Institute, à l'Université musulmane d'Aligarh, à l'Université Ambedkar à Agra, ainsi qu'au centre CORT et au bureau de l'OIT prévu à Hyderabad. Les cinq secteurs étudiés sont l'industrie des ouvrages

en laiton à Moradabad, du diamant à Surat, de la chaussure à Agra, de l'ardoise à Hyderabad et de la serrurerie à Aligarh.

24. Pour aborder les thèmes de recherche du projet, plusieurs sources d'informations seront utilisées, une seule source ne suffisant pas à dresser un tableau complet de la situation. Tout d'abord, les collaborateurs s'appuieront sur les études existantes ainsi que sur leur propre expertise dans certains secteurs d'activité. Deuxièmement, ils devront recueillir de nouvelles informations en exploitant les enquêtes d'observation de certaines entreprises. Cette technique sera employée pour recueillir des données sur l'utilisation de la main-d'œuvre infantine et différentes technologies (en utilisant un protocole et un formulaire d'enquête communs à toutes les études, qui seront fournis aux collaborateurs). Troisièmement, des variations importantes sur le plan de la technologie dans les petites entreprises seront recherchées en utilisant des techniques à la chaîne. Quatrièmement, ces informations seront complétées par des discussions avec divers informateurs, à savoir employeurs, travailleurs, ONG, organisations internationales, associations professionnelles et instituts techniques. Les changements intervenus de 1990 à nos jours seront examinés afin de s'assurer que les études tiennent compte de la dynamique et des changements récents.
25. Dans le cadre de ce projet, un séminaire devrait se tenir à Delhi, en février ou mars 2005. Les travaux seront concrétisés par l'édition d'un ouvrage regroupant les études relatives aux cinq secteurs d'activité susmentionnés ainsi qu'un chapitre d'introduction théorique et une étude de la littérature sur le changement technologique et la demande de main-d'œuvre infantine.

## II. Programme d'éducation et de diffusion

26. Ce programme répond à plusieurs objectifs: promouvoir le dialogue sur les questions relatives au travail et à la politique sociale entre les mandants de l'OIT, les milieux universitaires et les experts, organiser des activités éducatives, mettre en place des partenariats avec les universités et diffuser les résultats des recherches et des activités éducatives de l'Institut grâce à la publication d'ouvrages et sur l'Internet. Les activités menées dans le cadre du programme sont présentées sous les titres suivants: 1) Dialogue; 2) Education; 3) Partenariats avec des universités; et 4) Publications et diffusion.

### 1. Dialogue

#### *Conférences publiques*

27. La série de conférences publiques organisée par l'Institut offre à des intervenants de renom la possibilité d'ouvrir de nouvelles perspectives sur les questions économiques et sociales d'actualité devant des leaders d'opinion et des décideurs internationaux. Ces conférences sont en effet suivies par des représentants des mandants tripartites de l'OIT – membres de gouvernement, chefs d'entreprises, syndicalistes – et des milieux universitaire, diplomatique et de la presse genevoise ainsi que par de hauts fonctionnaires internationaux du BIT et d'autres institutions des Nations Unies. Elles ont été organisées deux fois par an parallèlement aux sessions du Conseil d'administration.
28. Le 23 mars 2004, Norbert Blüm, ancien ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales d'Allemagne, a donné une conférence publique sur le thème de «l'avenir du travail». Il a souligné à cette occasion à quel point le travail était un élément essentiel du bien-être socio-économique. A son avis, le capital est une valeur en déclin et il a mis l'accent sur l'originalité de l'OIT parmi les organisations internationales en raison des formes

modernes de coopération entre Etat et société civile – c'est-à-dire les partenaires sociaux – qu'elle met en pratique. Cette manifestation avait été organisée conjointement avec le bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale. Elle a rassemblé plus de 70 participants. La deuxième conférence publique de l'année est prévue pour le 15 novembre 2004. Lord Bhikhu Parekh, «Centennial Professor» de la London School of Economics and Political Science (LSE), abordera le thème de l'intégration citoyenne dans les sociétés multiculturelles.

### **Conférences spéciales**

29. Des conférences spéciales sont organisées en vue de susciter un large débat au sein de l'OIT à partir des travaux de chercheurs ou de praticiens politiques en visite à l'Institut ou y conduisant des activités particulières. Deux de ces conférences ont été données en 2004. La première par le professeur Reynald Bourque, directeur de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal (Canada), sur le thème: «Accords-cadres internationaux et réglementation du travail à l'heure de la mondialisation», tenue le 21 avril 2004. La deuxième conférence a été donnée par le professeur Yves Flückiger de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève le 25 mai 2004 sur le thème: «Les impacts de la globalisation sur les inégalités de revenu».

### **Soutien apporté au Réseau de recherche du groupement Global Union**

30. L'Institut a collaboré avec le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) pour la mise au point d'un réseau de recherche du groupement Global Union (GURN). Ce réseau a pour but d'améliorer la gestion des connaissances au sein du mouvement international des travailleurs grâce à un meilleur partage des informations, de nouvelles initiatives en matière de recherche, des compilations de documentations thématiques sur des sujets présentant un intérêt particulier pour les syndicats et la création de meilleurs liens entre les établissements de recherche et les praticiens syndicaux. Grâce à ce réseau par ailleurs, un certain nombre de bourses sont attribuées à de jeunes experts originaires de pays en développement ou en transition afin qu'ils améliorent leurs capacités de recherche et pour encourager la coopération internationale.
31. Parmi les contributions apportées par l'Institut au GURN on peut citer les contributions techniques de membres du personnel ainsi que d'experts à l'occasion de deux réunions internationales organisées par le réseau à Turin (en janvier 2004) et à Bruxelles (en septembre 2004). L'Institut prend en outre à sa charge avec ACTRAV le coût des bourses attribuées à des chercheurs syndicaux originaires de pays en développement sélectionnés pour suivre des cours de formation organisés sous les auspices du réseau.

### **Activités de suivi des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation**

32. Après qu'eurent été diffusés des résultats et recommandations de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, l'Institut a organisé des forums réunissant les partenaires sociaux, des universitaires et des praticiens politiques de diverses régions. Leur objet était de promouvoir le dialogue entre les mandants de l'OIT sur les stratégies et les moyens permettant à tous les travailleurs de bénéficier équitablement des retombées de la mondialisation. Dans ce contexte l'Institut a organisé une série de forums, de séminaires et d'ateliers sur les thèmes de la mondialisation et du travail décent, ou a participé à des séminaires de ce type sur ces thèmes.

Atelier tripartite sur le travail décent,  
Téhéran, 15-18 avril 2004

- 33.** A l'invitation du directeur de l'Institut du travail et de la sécurité sociale de Téhéran, le directeur de l'Institut et l'un des membres du personnel ont participé à l'atelier susmentionné qui a réuni plus de 30 représentants tripartites de la République islamique d'Iran. L'équipe de l'Institut a conduit des discussions lors des deux principales sessions de cet atelier. La première session, tenue le 17 avril, fut consacrée à une discussion des stratégies de l'OIT en vue d'atteindre l'objectif du travail décent. Au cours de la deuxième session, le 18 avril, une discussion de groupe a eu lieu sur les «concepts, mesures et indicateurs du travail décent». Ces deux sessions ont permis de présenter le travail qu'effectue actuellement l'Institut en relation avec les objectifs stratégiques de l'OIT et d'identifier de nouveaux domaines de coopération entre les deux instituts dans le domaine de la recherche et de la formation.

Conférence sur la planification, les institutions,  
les marchés, l'emploi et le développement,  
Thrissur, Inde

- 34.** L'Institut a parrainé cette conférence organisée en hommage au professeur K.N. Raj, pédagogue éminent et ancien fonctionnaire du BIT, connu pour la contribution qu'il a apportée à la conceptualisation et à la mise en œuvre du Programme pour l'emploi en Asie. Une session spéciale de la conférence a porté sur le thème de la mondialisation équitable et en particulier sur la question de la justice distributive dans les sociétés en développement touchées par le phénomène de la mondialisation. Les problèmes auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et les partenaires sociaux ainsi que les solutions permettant de garantir un accès équitable à tous aux bénéfices de la mondialisation ont été examinés. Un membre du personnel de l'Institut a pris part aux sessions techniques de la conférence et a présenté un exposé sur «La dignité au travail: stratégies pour le mouvement des travailleurs dans les pays en développement».

Colloque international sur la citoyenneté au travail,  
Québec, Canada

- 35.** En tant que partenaire du CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail), un réseau international de chercheurs, de praticiens syndicaux et de décideurs politiques réuni par les Universités de Montréal et de Laval (Canada), l'Institut a été invité à participer au Colloque international sur «La citoyenneté sur le lieu de travail: repenser les lieux de travail du futur» (21-23 juin 2004). Ce colloque, auquel ont participé plus de 100 membres du réseau, a été consacré à une analyse approfondie des changements qui se produisent au niveau microéconomique dans le monde du travail. Les discussions ont porté sur ce qui devrait être le lieu de travail de l'avenir, l'accent étant mis sur la possibilité pour tous d'avoir les garanties suivantes: dignité au travail, qualité de l'emploi, équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, apprentissage tout au long de la vie et participation des travailleurs à l'élaboration des politiques sociales. Lors d'une session plénière, un membre de l'Institut a présenté un exposé sur le thème «La dignité au travail: voies et moyens pour la garantir».

Forum sur le dialogue politique, Montréal, Canada

- 36.** L'École de relations industrielles de l'Université de Montréal (Canada) et le CRIMT se sont déclarés intéressés par l'organisation d'un forum à Montréal en vue de discuter des mesures de suivi pouvant être prises dans la lignée des recommandations de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Ce forum devrait se

tenir au début de 2005 et bénéficiera de la collaboration du ministère fédéral du Travail et des partenaires sociaux canadiens.

#### Forum pour le dialogue politique, Johannesburg, Afrique du Sud

37. Le Programme sur la sociologie du travail (SWOP) de l'Université de Witwatersrand envisage d'organiser un forum dans le cadre du suivi des recommandations de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Celui-ci est prévu pour le premier trimestre de 2005 et réunira des universitaires, des praticiens politiques et des mandants tripartites, dont l'attention sera focalisée sur l'Afrique subsaharienne en vue d'évaluer les perspectives, les possibilités et les plans d'action permettant de rendre équitable le processus de mondialisation dans cette région.

#### Atelier de formation sur les méthodologies de recherche pour le travail décent, Chine

38. L'Institut organise des activités de suivi du Protocole d'accord conclu entre le Directeur général du BIT et le ministre du Travail et de la Sécurité sociale chinois. A l'issue d'un atelier de formation fructueux sur les «méthodologies de recherche sur le travail décent» organisé à Shanghai en mai 2002, il avait été convenu que l'Institut organiserait un deuxième atelier ouvert à un plus grand nombre de participants, principalement axé sur les préoccupations et les priorités des provinces chinoises. Les activités de l'Institut doivent se dérouler en deux étapes. La première sera consacrée à la préparation d'études analytiques des données d'expérience chinoises. Ces études seront ensuite utilisées comme documents de travail lors des ateliers de formation qui se dérouleront dans la seconde phase du projet. Ce projet a déjà débuté et sera mené à terme en 2005.

## 2. Education

### *Cours international de stagiaires*

39. Le 39<sup>e</sup> Cours international de stagiaires a eu lieu à Genève du 12 mai au 1<sup>er</sup> juin 2004. Ce cours, dispensé en français, avait pour thème «Les politiques sociales pour la promotion du travail décent». Vingt-deux participants avaient été invités, représentant des ministères du Travail, des organisations d'employeurs et de travailleurs originaires des 18 pays suivants: Albanie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Kirghizistan, Madagascar, Maroc, République de Moldova, Polynésie française, Fédération de Russie et Viet Nam. Les deux participants de la France et du Burkina Faso étaient des volontaires parrainés par des organisations d'employeurs et de travailleurs. Sur les vingt-deux participants, 12 étaient des femmes.
40. L'objectif principal de ce cours était d'améliorer la capacité des participants pour leur permettre de mieux contribuer à l'élaboration des politiques sociales dans leurs pays respectifs. Compte tenu de cet objectif, le cours était axé sur: *a)* une sensibilisation des participants aux principes et programmes de l'OIT; *b)* l'analyse des différents aspects du travail décent d'un point de vue théorique et pratique; *c)* la stimulation d'un échange de vues entre ressortissants des divers pays et un échange d'expériences entre spécialistes universitaires et praticiens politiques; et *d)* une contribution à l'élaboration d'une approche globale des politiques socio-économiques en vue d'atteindre les objectifs fixés par l'OIT. Le travail décent est resté le thème dominant du cours mais, durant les conférences et ateliers organisés au cours des quatre semaines, plusieurs thèmes ont été abordés par les participants tels que: le travail des enfants, la question de l'égalité entre les sexes,

l'économie informelle, la mondialisation, la migration, le dialogue social, la liberté syndicale, les normes internationales du travail et la protection sociale.

41. Des méthodes pédagogiques diverses ont été adoptées pour faciliter l'interaction entre les participants et faire en sorte que leurs échanges soient le plus nourris possible par le biais notamment de conférences, tables rondes, ateliers, visites sur le terrain. Les participants ont par ailleurs assisté à l'ouverture de la Conférence internationale du Travail. Le professeur Yves Flückiger de l'Université de Genève a été invité à coordonner l'organisation de ce cours. Plusieurs universitaires éminents, suisses et français, ont donné des conférences et dirigé des séminaires sur des thèmes liés aux objectifs stratégiques du travail décent. Les conférences et séminaires confiés à des universitaires extérieurs ont été complétés par des ateliers et des tables rondes sur des thèmes correspondants dirigés par des fonctionnaires des unités techniques de l'OIT.
42. Vers la fin du cours, les participants ont été conviés à évaluer la décence des conditions de travail dans leurs pays et régions respectifs et à présenter leurs résultats dans le cadre d'un séminaire. Leurs contributions écrites ainsi que les exposés des conférenciers et le matériel didactique utilisé pendant le cours ont été réunis sur un cédérom à l'intention de tous les participants. La teneur de ce cédérom ainsi qu'un rapport complet du cours figurent sur le site Web de l'Institut.
43. L'une des caractéristiques du cours pour les stagiaires tenu en 2004 a été de rassembler d'éminents universitaires dont les contributions ont enrichi le débat sur les politiques sociales favorisant le travail décent. Les experts ont accepté de rassembler leurs contributions sous forme de documents de travail qui seront diffusés par l'Institut qui prévoit de les réunir en un seul volume intitulé «*Travail décent: points de vue d'universitaires*».

### **Cours pour stagiaires régionaux à l'intention de la région Afrique**

44. Conformément à la pratique suivie au cours de ces dernières années, l'Institut prépare la tenue d'un cours régional pour stagiaires sur les politiques sociales favorisant la promotion du travail décent à l'intention de l'Afrique francophone. Des négociations sont en cours pour organiser ce cours en Tunisie au début de l'année 2005. Plus de 25 représentants des groupes tripartites des différents pays de la région devraient y participer. Il suivra le même format que le cours organisé pour la région Asie-Pacifique à Bangkok en décembre 2003.

### **Préparation de matériel pédagogique sur le travail décent**

45. Un projet d'élaboration de matériel pédagogique sur le travail décent est organisé en collaboration avec le Centre de formation international de l'OIT à Turin. Dans le cadre de ce projet, l'Institut a produit une série de documents de travail dont le thème dominant est le travail décent et les objectifs stratégiques de l'OIT. Ces études, réalisées par des spécialistes connus pour leur expertise dans les questions fondamentales intéressant l'OIT, ont été remises à une équipe de pédagogues chargée de préparer des outils pédagogiques qui seront utilisés dans le cadre des activités éducatives de l'Institut et du Centre de Turin. L'objectif est d'expliquer en termes simples le concept et les définitions du travail décent, les objectifs stratégiques et leur interdépendance, les synergies et liens de causalité, les indicateurs de progrès pour chaque objectif stratégique, des exercices pratiques pour mesurer les progrès réalisés, les mesures de nature à promouvoir le travail décent et le rôle des acteurs sociaux dans l'élaboration des politiques.

46. Une équipe de membres du corps enseignant de l'Institut national du travail V.V. Giri (Delhi) travaille à la préparation de matériel pédagogique; elle bénéficie des conseils de spécialistes établis à Delhi. Le premier projet de module de formation a été soumis à un examen critique par un groupe de chercheurs invités lors d'un atelier technique spécial organisé à Delhi le 29 septembre 2004. Ces modules sont en cours de révision à la lumière des observations formulées. Ils seront définitivement mis au point après avoir été examinés par les principaux utilisateurs à Turin et à Genève.

### 3. Partenariats avec des universités

#### **Conférences sur la politique sociale financées par les recettes du prix Nobel de la paix décerné à l'OIT**

47. Les conférences sur la politique sociale sont financées par les recettes tirées du prix Nobel de la paix décerné à l'OIT en 1969 et elles sont organisées en hommage à la mémoire de David A. Morse, premier Directeur général du BIT après la seconde guerre mondiale. Ces conférences ont lieu tous les deux ans dans l'une des grandes universités du monde et visent trois principaux objectifs: susciter l'intérêt des milieux universitaires à l'égard de la politique sociale internationale, encourager les travaux universitaires dans des domaines intéressant particulièrement l'OIT et favoriser le renforcement à l'échelon national du dialogue entre les milieux universitaires et les mandants de l'OIT.
48. La sixième série de conférences sur la politique sociale financée par les recettes du prix Nobel de la paix a été organisée à Tokyo du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2003, en collaboration avec l'Université de Tokyo et le bureau de l'OIT au Japon. Le professeur Ronald Dore, de la London School of Economics, a fait une conférence sur le thème suivant: «Une nouvelle forme de travail et renouvellement du sens de ce dernier à l'heure de la mondialisation» («New Forms and meanings of work in an increasingly globalized world»). L'Université de Tokyo a pris l'initiative d'organiser un colloque international en parallèle avec ces conférences. Un groupe de six universitaires japonais et ressortissants d'autres pays ont été invités à diriger les débats de ce colloque. Des universitaires de renom, des membres éminents d'organisations internationales et des médias ainsi que des dirigeants des mandants tripartites de l'OIT au Japon ont participé à ces conférences et aux discussions. Par ailleurs, plus de 50 étudiants de la faculté des sciences sociales et de droit de l'Université de Tokyo ont suivi ces conférences et le colloque.
49. Les actes de ces conférences ont déjà été publiés sous leur forme originale par l'Institut dans un ouvrage intitulé: *New forms and meanings of work in an increasingly globalized world*. Dans le cadre d'une nouvelle initiative lancée par l'Institut, des fichiers audio des interventions du professeur Dore peuvent être écoutés sur le site Web de l'OIT. Un deuxième volume intitulé: *Work in the global economy*, qui contient les documents de travail et les actes du colloque international organisé en parallèle, vient de paraître sous forme de publication conjointe de l'Université de Tokyo, de l'Institut et du bureau de l'OIT au Japon.
50. Des préparatifs sont en cours pour la tenue de la septième série de conférences sur la politique sociale en automne 2005 qui seront accueillies par l'Université des Antilles (Jamaïque). Ces conférences seront prononcées par le professeur Gary Gereff, professeur à la faculté de sociologie de l'Université de Duke aux Etats-Unis. Le thème en sera «La concurrence internationale: ses répercussions sur le travail et l'emploi». Comme à Tokyo, l'Institut prévoit d'organiser en parallèle un colloque international avec le soutien d'un réseau d'universitaires spécialistes de cette question.

### ***Programme de chercheurs invités***

51. Le programme de chercheurs invités offre à des universitaires spécialisés dans les questions du travail, détachés de leur université pendant une année sabbatique, un bureau, des installations et l'accès aux services de documentation de l'OIT. Ce programme vise à encourager les échanges entre le personnel de l'OIT et les milieux universitaires ainsi que les travaux sur les priorités et les préoccupations spécifiques de l'OIT. Durant l'année concernée, l'Institut a accueilli quatre chercheurs qui ont travaillé pendant des périodes différentes: le professeur Reynald Bourque de l'Université de Montréal (Canada), Niklaus Hammer de l'Université de Cardiff (Royaume-Uni), le professeur Brian Langille de l'Université de Toronto (Canada) et le professeur Ezat-Allah Araghi de l'Université de Téhéran (République islamique d'Iran). Ces chercheurs invités ont contribué aux activités de recherche et de diffusion de l'Institut en donnant des conférences et en dirigeant des séminaires ou bien en préparant des études spéciales pour l'Institut.

### ***Programme de bourses d'études Phelan***

52. Ce programme est financé par les recettes du legs d'Edward Phelan, ancien Directeur général du BIT. Cette bourse est attribuée à un étudiant particulièrement brillant pour lui permettre d'entreprendre des recherches en matière sociale, et elle fait généralement l'objet d'une publicité dans les grands établissements universitaires et de recherche du monde entier. Lors du dernier appel à candidatures, on s'est efforcé de toucher les jeunes universitaires de pays en développement. Cette année, la bourse a été attribuée à un candidat de la région Asie qui devrait commencer à en bénéficier en octobre 2004.

### ***Programme d'accueil d'étudiants***

53. Le programme d'accueil d'étudiants de l'Institut a pour but de favoriser la progression universitaire de jeunes diplômés capables de contribuer à l'analyse des politiques sociales d'un point de vue national, régional et mondial. Les étudiants choisis dans le cadre de ce programme prennent part aux recherches de l'Institut et de l'OIT tout en mettant à profit les possibilités qui leur sont offertes au siège et en bénéficiant des conseils et des compétences des membres du personnel expérimentés. Les possibilités de stage ouvertes aux étudiants des universités du monde entier sont régulièrement annoncées sur le site Web de l'Institut.
54. L'Institut a conclu des accords permanents avec les principaux établissements universitaires de divers pays (l'Université de Cornell aux Etats-Unis, l'Université de Montréal au Canada et l'Université de Bocconi en Italie) dont il accueille les étudiants. Récemment, l'Institut a signé un protocole d'accord avec l'Université de Cornell précisant qu'un stagiaire de cette université serait accueilli chaque semestre par l'Institut, et que la collaboration et les échanges entre les deux institutions seraient accrus.
55. Dans le cadre de ce protocole d'accord en vue d'une collaboration universitaire pour l'accueil d'étudiants étrangers, l'Institut et l'Université de Cornell organisent conjointement un cours spécial au BIT sur le thème: «Les droits des travailleurs en tant que droits de l'homme». Ce cours comporte une série de cours magistraux dispensés par des spécialistes de l'OIT établis à Genève ainsi que des conférences vidéo données par des universitaires établis à Ithaca (New York). Cours et conférences doivent se dérouler de septembre à décembre 2004. Des partenariats semblables entre l'Institut et d'autres grands établissements universitaires sont à l'étude.
56. Au cours de l'année, neuf étudiants au total ont bénéficié des possibilités offertes par l'Institut. Ces étudiants étaient inscrits dans les établissements suivants: Université de

Cornell (Ithaca, Etats-Unis), Université von Humboldt (Berlin, Allemagne), Université de San Francisco (Etats-Unis), Institut universitaire européen (Florence, Italie), Rochester Institute of Technology (Etats-Unis), Institut des hautes études internationales (Genève, Suisse), Université de Genève et Université de Lausanne (Suisse).

### **Visites d'études**

**57.** Les visites d'études de l'Institut ont pour but de faire connaître aux étudiants et aux visiteurs les activités de l'OIT et de les sensibiliser à ses principaux centres de préoccupation. L'Institut a organisé cinq de ces visites au cours de l'année 2004. Du 1<sup>er</sup> au 4 mars, il a reçu un groupe multidisciplinaire international de 55 étudiants (principalement dans le cadre du programme Erasmus) des Universités de Diepenbeek et de Louvain (Belgique) ainsi que de Tilburg (Pays-Bas). Le 19 avril, un groupe de 20 étudiants en dernière année de droit se spécialisant en matière de sécurité sociale, de travail ou de droit international des Universités d'Anvers et de Gent (Belgique) ont visité l'OIT. Les 26 et 27 avril, l'Institut a accueilli un groupe de 42 étudiants, pour la plupart des étudiants de troisième cycle des Universités de Paris X-Nanterre, de Paris XI-Sceaux, de Jean Moulin (Lyon III) et du Conservatoire national d'arts et métiers de Paris (France). Cette visite avait été organisée à la demande de l'Association française pour l'Organisation internationale du Travail, une association dont le but est de mieux faire connaître l'OIT en France et qui a pour membres d'anciens fonctionnaires éminents de l'OIT. Enfin, un groupe de 25 étudiants de la faculté de gestion des affaires de l'Université de Soka (Tokyo) ont été reçus le 7 septembre. Un autre groupe de 20 étudiants de divers établissements d'enseignement du Royaume-Uni ont visité l'OIT en octobre 2004.

## **4. Publications et diffusion**

**58.** Pendant la période concernée, le programme éducation et diffusion a fait paraître trois volumes (Deakin, 2004; Dore, 2004; Laviec et autres (sous la direction de), 2004) et un document de travail (Saith, 2004). Deux autres volumes et deux documents de travail devraient paraître avant la fin de 2004. Une liste des ouvrages et documents, publiés ou en cours de préparation, est annexée à ce rapport. Toutes les publications de l'Institut sont diffusées sur papier ou par voie électronique. Elles peuvent être téléchargées en format PDF à partir du site Web de l'Institut.

**59.** La conception du site Web de l'Institut et les données y figurant ont été entièrement révisées et mises à jour. Le nouveau site est beaucoup plus convivial et facilement consultable en anglais, en français et en espagnol. Avec l'appui de partenaires de réseau, l'Institut a diffusé ses informations et ses données à l'échelle mondiale à une communauté d'universitaires, d'étudiants, de décideurs politiques et de partenaires sociaux très étendue. Le nombre de consultations de ce site a considérablement augmenté au cours des derniers mois (plus de 400 000 demandes mensuelles).

Genève, le 19 octobre 2004.

## Annexe

### Publications de l'Institut depuis novembre 2002 et titres en préparation

#### **Documents de travail**

- N° 150 *Business strategies of informal micro-entrepreneurs in Lima, Peru*, par Valentina Zuin, 2004. ISBN 92-2014-726-1.
- N° 151 *Quality of women's employment: A focus on the South*, par Kanchana N. Ruwanpura, 2004. ISBN 92-9014-729-6.
- N° 152 *Social protection, decent work and development*, par Ashwani Saith, 2004. ISBN 92-9014-732-6.
- N° 153 *Migration and development: Toward sustainable solutions*, par Philip L. Martin, 2004. ISBN 92-9014-734-2.

#### **En préparation**

Données analytiques sur le travail décent, par Dharam Ghai.

*Civic integration in multi-cultural societies*, par Bhikku Parekh.

#### **Ouvrages**

##### **Séries de conférences de l'OIT sur la politique sociale**

*Renewing Labour market institutions*, par Simon Deakin, 2004. ISBN 92-9014-666-4.

*New forms and meanings of work in an increasingly globalized world*, par Ronald Dore, 2004. ISBN 92-9014-781-8.

*Work in the global economy: Papers and proceedings of an international symposium*, sous la direction de Jean-Pierre Lavie, Mitsuko Horiuchi et Kazuo Sugeno, 2004. ISBN 92-9014-739-3.

#### **En préparation**

*Decent Work: Some academic perspectives*, sous la direction d'Yves Flückiger.

*Decent Work: Concepts and measures*, sous la direction de Dharam Ghai et A.V. Jose.

#### **Documents spéciaux**

*Managing labour migration: Temporary worker programmes for the 21st century*, par Philip L. Martin. ISBN 92-9014-727-X.

#### **En préparation**

*The impact of globalization on income inequality*, par Yves Flückiger.